



# TERMES ET CONDITIONS

**ADJUDICATION SIMULTANEE DE BONS ET  
OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR**

**DU 23 Janvier 2019**

**ETAT DU BURKINA**

# TERMES ET CONDITIONS

## BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BURKINA

Dénomination de l'émission	BF..... - JANVIER – 2020 / BF.....JANVIER - 2022	
Nature des titres	Bons Assimilables du Trésor et Obligations Assimilables du Trésor.	
But de l'émission	La présente émission vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat, gestion 2019.	
Emetteur	Etat du Burkina à travers le Trésor Public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.	
Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudication qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).	
Procédure d'émission	Adjudication ouverte	
Montant mis en adjudication	30 000 millions de FCFA	
Valeur nominale unitaire	1 million de FCFA pour les Bons et 10 000 FCFA pour les Obligations	
Maturité	364 jours	3 ans
Echéance	22/01/2020	24/01/2022
Taux d'intérêt	Multiples	6,15%
Prix/taux	Les soumissions sont faites à prix multiples pour les Obligations et à taux multiples pour les Bons	
Remboursement du capital	In fine	In fine

# TERMES ET CONDITIONS

## BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BURKINA

Paiement des intérêts	<p>Pour les Bons, les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale.</p> <p>Pour les Obligations, le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt exprimé dès la première année.</p>
Organisation matérielle	L'Agence UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.
Sûreté des remboursements	Les titres sont émis par le Trésor Public du Burkina et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL – UMOA le 23 Janvier 2019 à partir de 9 heures 00 minutes, TU
Date et heure limite de dépôt des offres	23 Janvier 2019 à 10 heures 30 minutes, TU.
Date de dépouillement des offres	23 Janvier 2019
Date de valeur des titres	24 Janvier 2019
Modalités de souscription des titres	<p>L'accès au marché primaire des Bons et Obligations du Trésor est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les établissements de crédit ;</li><li>- les organismes financiers régionaux;</li><li>- les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ;</li><li>- les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT).</li></ul> <p>Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés.</p> <p>Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.</p>
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des

# TERMES ET CONDITIONS

## BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BURKINA

	<p>porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
<b>Refinancement aux guichets de la BCEAO</b>	<p>Les Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.</p>
<b>Fiscalité des titres</b>	<p>La fiscalité en matière de titres publics, en vigueur sur le territoire du pays de résidence du souscripteur est appliquée.</p>
<b>Rachat ou échange de titres</b>	<p>L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.</p>

## Tableaux d'amortissement indicatifs des OAT

### **OAT\_3A Taux d'intérêt 6,15%**

<b>Echéances</b>	<b>Encours en début de période</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Annuités</b>	<b>Encours en fin de période</b>
24/01/2020	10000	615	-	615	10000
24/01/2021	10000	615	-	615	10000
24/01/2022	10000	615	10000	10615	-
<b>TOTAL</b>		<b>1845</b>	<b>10000</b>	<b>11845</b>	

## ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE L'AGENCE UMOA-TITRES

### BENIN

#### COTONOU

Avenue Jean-Paul II

B.P. 325 RP

Téléphone : (229) 31-24 66 – 31 37 82

Télex : 5211 BCEAO COTONOU

Téléfax : (229) 31 24 65

### BURKINA

#### OUAGADOUGOU

Avenue Gamal Abdel Nasser

B.P 356

Téléphone : (226) 50 30 60 15/16/17

Télex : BCEAO 5205 BF

Téléfax : (226) 50 31 01 22

### COTE D'IVOIRE

#### ABIDJAN

Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue  
Delafosse

BP 1769 ABIDJAN 01

Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00

Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601

Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

### MALI

#### BAMAKO

Boulevard du 22 octobre 1946

B.P. 206

Téléphone : (223) 222 2541 et 222 54 06

Télex : BCEAO 2574 MJ

Téléfax : (223) 222 47 86

### NIGER

#### NIAMEY

Rue de l'Uranium

B.P. 487

Téléphone : (227) 72 33 30/ 40

Télex : BCEAO 5218 NI

Téléfax : (227) 73 47 43

### SENEGAL

#### DAKAR

Boulevard du Général de Gaulle x

Angle Triangle Sud

B.P. 3159

Téléphone : (221) 889 45 45 ; 823 53 84

Télex : 21839 BCEAO SG

Téléfax : (221) 823 57 57

### TOGO

#### LOME

Rue Abdoulaye FADIGA

BP 120

Téléphone : (228) 221 53 84

Télex : 5216 BCEAO TO

Téléfax : (228) 221 76 02

### GUINEE BISSAU

#### BISSAU

Avenue Amilcar CABRAL

B.P. 38

Téléphone : (245) 21 55 48 – 21 41 73

Télex : 289 BCGB1

Téléfax : (245) 20 13 05 / 20 13 21

---

#### AGENCE UMOA-TITRES

Adresse : Avenue Abdoulaye FADIGA

BP : 4709 RP Dakar -Sénégal

FAX : (221) 33 839 45 57

Tél.: (221) 33 839 10 10

E-mail : [adjudications@umoaTitres.org](mailto:adjudications@umoaTitres.org)